

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-037** **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

L'an 2022, le jeudi 17 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 10 mars 2022 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 71

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Pascal BONETTI, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Marcel CHEVÉ, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (*jusqu'à la délibération n°2022-033*), Charlotte SUPERNAK, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Marilyn BOTTEX, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Marie-Claude REGACHE (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nathalie FOUGERAY, Agnès OGERET, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET (*jusqu'à la délibération n°2022-055*), Franck CHARBONNEL, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Aurélie PETIT (à Liliane FALCON), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Frédéric TOSEL (à Jean-Alex PELLETIER), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Jean ROSET (à Agnès OGERET), Lionel CHAPPELLAZ (à Marilyn BOTTEX), Sylviane BOUCHARD (à Eric BEAUFORT), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

**Etaient excusés et suppléés :** Christian LIMOUSIN (par Charlotte SUPERNAK), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU), Nazarello ALONSO (par Nathalie FOUGERAY), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (par Franck CHARBONNEL).

**Etaient excusés :** Jean PEYSSON, Alexandre NANCHI, Jean MARCELLI, Jean-Luc RAMEL, Emilie CHARMET.

**Etaient absents :** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Roland VEILLARD, Walter COSENZA, Frédéric BARDOT, Gaël ALLAIN.

**Objet : Attribution de subventions 2022 aux associations sportives (actions, manifestations et évènements à rayonnement intercommunal)**

VU l'avis favorable de la commission sport, jeunesse, solidarité et insertion du 3 mars 2022 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 7 mars 2022 ;

M. Jean-Pierre GAGNE, vice-président, rappelle que la Communauté de communes intervient, dans le domaine du sport, dans le cadre « d'aides dans les domaines du sport aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national ».

La Communauté de communes apporte ainsi soutien et aides financières pour les manifestations sportives sur son territoire, en fonction des demandes formulées, du contenu des projets examinés et de l'enveloppe financière globale allouée.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre de la compétence « aides dans les domaines du sport aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national » :

.../...

<b>Nom de l'association (projet)</b>	<b>Siège</b>	<b>Montant</b>
CO Tour de l'Ain cycliste ( <i>Tour de l'Ain cycliste</i> )	St-Vulbas	35 000,00 €
Tour du Valromey ( <i>Ain Bugey Valromey Tour 2022</i> )	Artemare	22 900,00 €
Semi-marathon St-Vulbas ( <i>12 km Nature de St-Vulbas</i> )	St-Vulbas	2 500,00 €
Randonneurs et joggeurs de Loyettes ( <i>La magie du confluent</i> )	Loyettes	2 000,00 €
St-Vulbas Vélo Sport ( <i>Gentleman des champions</i> )	Saint-Vulbas	2 000,00 €
Club Canoë Kayak CKSMG ( <i>La Gourdanaise</i> )	St-Maurice-de-Gourdans	1 275,00 €
Association les Vauriens ( <i>Trail La Vauxoise</i> )	Vaux-en-Bugey	1 125,00 €
Sport Boules St-Vulbas ( <i>1<sup>re</sup> coupe du monde des nations mixtes séniors</i> )	St-Vulbas	22 900,00 €
Canoë kayak club vallée de l'Ain ( <i>3<sup>e</sup> TRIATHL'AIN</i> )	Ambronay	2 500,00 €
Ambérieu natation Bugey Côtière ( <i>Meeting natation course catégorie jeunes</i> )	Ambérieu-en-Bugey	685,00 €
Office communal de la culture et des sports de Charnoz ( <i>Cross de la rose</i> )	Charnoz-sur-Ain	732,50 €
Vélo Club Ambérieu ( <i>Ambérace 2022 VTT</i> )	Ambérieu-en-Bugey	1 475,00 €
CAP Bugey ( <i>La Gaillardaise</i> )	Château-Gaillard	1 719,00 €
SO Bugey ( <i>Trail so bugey</i> )	Lhuis	3 000,00 €
Plaine de l'Ain Escalade ( <i>contest d'escalade</i> )	Ambérieu-en-Bugey	2 300,00 €
Courir Nature St-Jean-de-Niost ( <i>Contre la Montr'Ail</i> )	St-Jean-de-Niost	987,50 €
Sou des écoles St-Denis-en-Bugey ( <i>La Sandenienne 2<sup>e</sup> édition</i> )	St-Denis-en-Bugey	950,00 €
Triathlon Ambérieu ( <i>Corrida-Trail Ambarroise</i> )	Ambérieu-en-Bugey	1 000,00 €
Ambérieu Bugey XV ( <i>Tournoi Marc Remond 2022</i> )	Ambérieu-en-Bugey	3 500,00 €
LEYLICO ( <i>Découverte de l'aéromodélisme pour les Handis</i> )	Leyment	446,25 €
EMD Plaine de l'Ain Rugby ( <i>Tournoi du Muguet</i> )	Meximieux	1 125,00 €
Ambérieu Marathon ( <i>La Ronde des Grangeons</i> )	Ambérieu-en-Bugey	4 500,00 €
St So court ( <i>La saint so course</i> )	St-Sorlin-en-Bugey	2 500,00 €
Moto club Ambérieu ( <i>Manches de championnats motocycliste</i> )	Ambérieu-en-Bugey	2 500,00 €

Judo club Meximieux (Open Kata Michel Charrier)	Meximieux	2 000,00 €
Lagnieu Judo (Tournoi de judo AuRA de Lagnieu)	Lagnieu	1 750,00 €
Club nautique serrierois (Promotion d'activités nautiques)	Serrières-de-Briord	1 500,00 €
Hexatri (triathlon Ambronay - Hexatri Day)	Jujurieux	1 350,00 €
Sou des écoles de Douvres (Trail de Douvres 2022)	Douvres	2 375,00 €
Cercle d'échecs de Meximieux (Open international)	Meximieux	500,00 €
Promo vélo (Ain Vélo Vintage)	Certines	10 000,00 €
La boule du Longevent (Tour de l'Ain)	Meximieux	437,50 €
		139 532,75 €

- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention de partenariat correspondante avec l'association « CO Tour de l'Ain cycliste ».
- CONDITIONNE le versement de la subvention au comité d'organisation du Tour de l'Ain cycliste à l'organisation d'un départ ou d'une arrivée sur le territoire de la CCPA.
- PRECISE les modalités de versement des subventions d'un montant supérieur à 5 000 € : versement d'une avance de 50 %, puis versement du solde sur justificatifs de réalisation et du bilan financier du projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 22 mars 2022  
Affichée le 22 MARS 2022

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Marcel JACQUIN

